



... l'épuration en action ...

Marquage CE

Nos stations d'épuration **en cuves béton et cuves polypropylène préfabriquées** jusqu'à 50 E.H. sont conformes à la NF EN 12566-3 et bénéficient du marquage CE

et plus particulièrement nos systèmes commercialisés sous les dénominations:

*BIOFRANCE®
BIOFRANCE® PLAST
BIOFRANCE® BLOC
BIOPUR®
BIOKIT®
jusqu'à 50 E.H.*

EPUR S.A. 1, rue de la Bureautique 4460 Grâce-Hollogne (Belgique) 07			
EN 12566-3			
« BIOFRANCE® 8 »			
Charge hydraulique journalière	1,2 m ³ / jour		
Matériau	Béton		
Étanchéité (essai à l'eau)	Conforme		
Résistance à l'écrasement	Conforme		
Efficacité de traitement	<u>Paramètre</u>	<u>Valeur du rejet</u>	<u>% d'abattement</u>
	DCO	73 mg/l	84,53%
	DBO ₅	14 mg/l	94,79%
	MES	24 mg/l	90,53%
Consommation électrique	3,1 kWh/j		
pH	PND		
Paramètres de l'azote	PND		
Phosphore total	PND		
Concentration d'oxygène dissout	PND		
Production de boues	PND		

Fait à Grâce-Hollogne, le 21 mars 2008

EPUR SA

Rue de la Bureautique, 1
Z.I. BONNE FORTUNE
B-4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04/220.52.30 - Fax 04/221.20.63